



## Loyers impayés et demande de renseignements

Par **Rougebief**, le **28/03/2008** à **16:17**

Bonjour,

je suis propriétaire en copropriété dans une résidence située à Bron, le gestionnaire de cette résidence la Société Antaeus veut nous imposer une réduction des loyers de 8 % ( pour conserver sa marge) lors du renouvellement du bail commercial qui arrive à terme le 31.10.2008 et nous impose de ne plus nous régler la TOM car c'est un travail trop fastidieux pour son entreprise, les nouveaux contrats devant nous parvenir cet été.

Je viens d'apprendre que notre gestionnaire a des difficultés de trésorerie car il ne nous a pas encore réglé les loyers de Mars qui auraient dû nous être versés pour le 15 du mois.

J'ai interrogé le Syndic afin de procéder à un appel d'offre pour mettre en concurrence la Société Antaeus gestionnaire et d'autres prestataires pour le renouvellement du bail, mais celui-ci me réponds qu'il ne peut le faire avant le terme du contrat.

Pouvez vous me faire savoir quelles sont les démarches à suivre pour obtenir le paiement des loyers arriérés et comment je peux procéder pour motiver le Syndic à un appel d'offre d'autres prestataires.

La société Antaeus mise en cause a coupé son téléphone et ne réponds plus au Mail que nous essayons de lui faire parvenir.

Merci pour votre réponse et cordiales salutations.

Pierre Rougebief

Par **formoulain**, le **08/04/2008** à **00:21**

Bonjour, je suis propriétaire d'un logement près de ST ETIENNE et aussi géré par ANTAEUS.

Je connais aussi le problème du loyer impayé. Vous pouvez me contacter par mail si vous le souhaitez.

Par **Rougebief**, le **12/04/2008** à **17:53**

Re-Bonjour,

vous avez du recevoir de la dite société un avis de paiement pour début Avril,nos sommes à la mi-Avril et les paiements ne sont pas encore effectués .Il n'est pas possible de les joindre et lors de la dernière AG le gérant s'est bien gardé d'expliquer cette situation .Je déplore plus le manque de respect pour ses clients de la part de ce gérant que du retard qui est du "à une difficulté passagère suite à un différent entre associé" ce qui nous est égal. Avez vous une solution pour agir envers la dite société,j'ai contacté le Syndic qui n'est pas chaud pour faire un appel d'offre avant la fin du bail hors le gérant au cours de l'AG nous a soumis sa proposition de renouvellement de contrat pour cet été. Cordialement à vous lire .

Par **formoulain**, le **13/04/2008** à **21:13**

Mon AG se déroule le lundi 14 avril. j'attendrai jusqu'au mercredi 16 avril pour voir si le virement s'est effectué. S'il ne s'est pas effectué, je contact mon syndic pour avoir plus de nouvelles.  
Je vous tiendrai au courant

Par **sn95**, le **14/04/2008** à **23:18**

idem pour moi pas de loyers payés en février et mars pour résidence Lyon Villeurbanne  
N'hésitez pas à me tenir au courant

Par **formoulain**, le **21/04/2008** à **01:02**

toujours pas de loyers perçus et vous ?